



OFFICE CANTONAL DES POURSUITES

VENTE IMMOBILIÈRE

Le **mardi 20 octobre 2020 à 10 heures 30** aura lieu à Genève, à la salle des ventes de l'Office cantonal des Poursuites, rue du Stand 46, 1204 Genève, au 1^{er} étage, la vente aux enchères publiques de l'immeuble inscrit au Registre Foncier aux noms de Monsieur Petr TEREBOV (débitur), chemin des Bougeries 16, 1228 Plan-les-Ouates, et Madame Olga TEREBOVA (débitrice), chemin des Bougeries 16, 1228 Plan-les-Ouates.

En raison du COVID-19 les personnes admises à la salle des ventes devront obligatoirement porter un masque et décliner leur identité (pièce de légitimation à présenter) et leur adresse. Ces données ne seront utilisées qu'à des fins sanitaires et communiquées au médecin cantonal seulement en cas de contamination au Covid, afin de retracer la chaîne de transmission.

Désignation de l'immeuble

L'immeuble est situé sur la commune de Plan-les-Ouates, chemin des Bougeries 16.

Il consiste en la parcelle n° 4779, figurant en 5^{ème} zone villas.

Sur cette parcelle de 1654 m² sont érigés les bâtiments n° 2827 (habitation à un seul logement) et n° 2828 (garage).

Description de l'immeuble

Il s'agit d'une villa de plan principal carré, implantée au centre-ouest de la parcelle et un garage pour trois véhicules de plan rectangulaire, implanté au sud-ouest de la parcelle.

La villa a été réalisée sur trois-niveaux principaux au milieu des années 1980 et a subi des rénovations générales dans les années 1990 à 2000 et à l'intérieur en 2008. Elle comporte 11 pièces dont 7 chambres.

La distribution des pièces est la suivante :

Sous-sol : (SBP env. 140 m²) un accès jardin, une buanderie, un local chaufferie (mazout), une grande salle de jeux et un bureau, un abri PC et un petit local.

Rez-de-chaussée : (SPB env. 210 m²) un hall d'entrée, un vestiaire, une cuisine ouverte, une salle à manger et séjour dans l'aile ouest, un séjour avec cheminée. Un bureau, un w.-c., deux chambres et une salle de douche dans la partie est de la villa en demi-niveau supérieur.

Etage : (SPB env. 120 m²) trois chambres, une salle de bain principale, suite parentale avec dressing et une vaste salle de bain, une

grande terrasse côté jardin et un balcon côté cour.

Combles : Grenier accessible par trappe.

La villa est occupée par les propriétaires.

Pour la visite veuillez contacter la personne soussignée.

Estimation de l'Office

Ci.....CHF 2'980'000.--

Délai de production : 17 septembre 2020

AVIS

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à partir du **24 septembre 2020** à l'Office cantonal des Poursuites (rue du Stand 46 – 1204 Genève) au 1^{er} étage où chacun peut en prendre connaissance.

Par la présente, les créanciers gagistes et les titulaires de charges foncières sont sommés de produire à l'Office soussigné, **dans le délai fixé pour les productions**, leurs droits sur les immeubles, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais, et de faire savoir en même temps si la créance en capital est déjà échue ou dénoncée au remboursement, le cas échéant pour quel montant et pour quelle date. Les droits non annoncés dans ce délai seront exclus de la répartition, pour autant qu'ils ne soient pas constatés par le registre foncier. De même, les tiers auxquels un titre hypothécaire a été donné en gage doivent indiquer le montant de leur créance garantie par gage.

Devront être annoncées dans le même délai toutes les servitudes qui ont pris naissance avant 1912 sous l'empire de l'ancien droit cantonal et qui n'ont pas encore été inscrites au registre foncier. Les servitudes non annoncées ne seront pas opposables à l'acquéreur de bonne foi des immeubles, à moins que, d'après le code civil suisse, elles ne produisent des effets de nature réelle même en l'absence d'inscription au registre foncier. Doivent également être annoncés les droits grevant l'immeuble lui-même.

La vente est requise par le créancier gagiste.

Genève, le 20 août 2020

<http://ge.ch/opf/ventes>

OFFICE CANTONAL DES POURSUITES
Zohra KIBBOUA, juriste (Tél. : 022.388.91.40)

